

# LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 14 MAI 1904.

## AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ST-JEROME, 14 MAI 1904.

## L'honorable M. Nantel reprend la direction de "La Nation"

### IL SEJOURNERA A SAINT-JEROME

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que l'honorable M. Nantel fixé à Saint-Jérôme depuis quelques semaines, a consenti à reprendre la direction de LA NATION qu'il avait dû interrompre à cause de son séjour en Europe.

C'est dire qu'il continuera avec plus de courage que jamais, la vigoureuse campagne de notre journal contre la politique du gouvernement fédéral et spécialement contre la construction du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique telle qu'elle a été exposée par Sir Wilfrid Laurier.

Quant à la politique provinciale, notre ligne de conduite hautement approuvée par notre ancien directeur, elle est toute indiquée. Le rapport de la Commission de Colonisation ou plutôt de son secrétaire M. Chrysostôme Langelier vient de servir de base à une nouvelle législation qui ne nous dit rien de bon.

L'honorable M. Nantel est mieux que personne en état de discuter cette question, comme d'ailleurs, les diverses autres questions si nombreuses et si intéressantes pour les contribuables de cette Province.

### EXPERIENCE CONCLUANTE

Elle résulte de plusieurs milliers d'observations ; c'est que pour toutes les affections de la gorge et des poumons, le seul et unique remède, c'est le BAUME RHUMYL. En vente partout.

## LA RÉSERVE INDIENNE DE SAINTE-LUCIE

M. J. E. Léonard, député de Laval, a bien fait de placer cette question devant les Communes où il l'a discutée avec calme et en pleine connaissance de cause.

Il a su si bien présenter cette affaire à ses collègues que le Premier Ministre a jugé bien d'intervenir et de prêter sa haute protection à la plus souple de ses machines à voter, le Dr Samuel, notre député fédéral et que le Ministre de la marine et des pêcheries a dû, par exception prendre la parole et embrouiller deson mieux des faits et des promesses électorales qui sont un véritable scandale à son crédit.

Le docteur Desjardins est resté muet comme une carpe, il va sans dire et il aura sans doute demandé à ses collègues voisins de quoi il s'agissait dans cette discussion.

Ramenons les choses au point.

La réserve des sauvages établie dans Doncaster par la 14 et 15 Victoria—il y a donc plus de 50 ans—est réglé uniquement par l'autorité fédérale en vertu de l'acte de la confédération qui donne à Ottawa le contrôle des affaires indiennes.

Nul que des Sauvages de la tribu nommée par l'acte, ne peut y résider où y chasser, pêcher, cultiver, prendre du bois, sans commettre un délit unissable d'amende ou de prison, comme tout coupable d'empiètement sur un terrain qui ne lui appartient pas.

La réserve est même entourée de plus de protection que tout autre propriété privée et elle fait l'objet d'une législation spéciale, que ni Sir Wilfrid ni Préfontaine ne peuvent ignorer.

Surement le Ministre de la Justice M. Fitzpatrick doit la connaître et c'est à lui qu'il appartient d'en assurer la fidèle exécution.

Mais en 1851-52 le Canton Doncaster était loin dans la forêt et la Réserve était bien placée pour ne pas interrompre l'œuvre de la colonisation. Peu à peu Ste-Marguerite fut fondée, s'étendit vers Doncaster, puis le colon franchit les bornes de ce canton et Ste-Lucie fut établie. A sa porte, était la Réserve qui est un obstacle à l'entier développement de la paroisse. Des blancs s'y établirent malgré tout, et sachant parfaitement qu'ils s'établissaient sur un terrain réservé, mesuré par les arpenteurs, parfaitement connu et délimité comme Réserve à laquelle il leur était défendu de toucher.

Ils ont commis l'empiètement les yeux ouverts ; jamais ils n'ont obtenu un semblant de permission ni des autorités ad-

ministratives, ni des sauvages, jamais on leur a écrit de Québec qu'ils pouvaient s'établir là sans crainte. C'est le contraire qui a été fait.

Et ces squatters que l'on veut indemniser n'ont jamais eu un sou de taxes, municipales ou scolaires à payer, pas un pouce de chemin à faire ou à entretenir. Il y a plus que cela : la plupart des protégés de Sir Wilfrid se proposent bien de mettre autant que possible de cet argent public dans leur gousset et de n'en rester pas moins sur cette terre défendue.

Et quand MM. Rock Thouin, et Israel Thouin, d'autres gros bonnets rouges auront reçu la plus forte portion du magot et qu'un agent grassement payé aura distribué les \$11,350 votée par le gouvernement fédéral, sous l'œil parterne du ministre de la justice pour récompenser de bons rouges plutôt que des squatters de bonne foi, la question de la réserve sera-t-elle réglée ? Pas le moins du monde.

Les sauvages n'auront pas été désintéressés d'un sou, ils resteront donc chez eux, comme c'est leur droit absolu : Le grand obstacle à la colonisation n'aura pas été enlevé, les gros bonnets rouges surtout se seront enrichis, et MM. Préfontaine, Desjardins et Prévoist auront une fois de plus ce qui est peu manqué à leurs promesses électorales.

La question ne sera pas réglée, elle ne peut l'être sans que la réserve soit abolie et retourne au domaine de la couronne, à Québec, qui en disposera, comme de tout, terre publique. Pour cela il faut au gouvernement d'Ottawa l'acheter des sauvages, comme il achèterait de n'importe qui, y mettre le prix, s'il le faut, ce qui n'est pas difficile quand on n'a des millions de surplus à sa disposition.

Tout ce qui a été fait jusqu'à présent par MM. Prévoist et Préfontaine est une manœuvre électorale, audacieuse, mais dépourvue de sens patriotique, et qui n'avancera pas de deux lignes la solution de cette épineuse question.

Il s'agit du sort d'une de nos bonnes paroisses de colonisation qui a d'autres droits à faire valoir que ceux d'une indemnité douteuse à des cabaleurs d'élections libéraux.

## Les matamores de la Chambre

Le Nationaliste

Le directeur du Nationaliste a été plus loin que M. Vallières dans son appréciation des actes de la législature. Il n'a pas été cité à la barre de la

Chambre, et il ne le sera pas. Il connaît ses députés sur le bout du doigt, et sait que tel législateur à la voix de fer blanc qui prenait des poses de Jupiter Tonnant devant le président de la commission des finances de Montréal, et l'honorabilité personnelle lui paraît d'ailleurs bien établie, serait trop lâche pour en user de même envers un journaliste décidé, qui se camperait bien en face de la Chambre pour crier de toute la force de ses poumons :

"Messieurs, j'ai écrit qu'à en juger par vos actes, vous deviez être ou des vendus ou des imbéciles. Je le croyais, je le crois encore. Je n'ai pas un mot à biffer de mon article.

"Je sais tel d'entre vous qui a accepté de l'argent comme profit d'une transaction de Bourse qu'un collègue charitable avait fait pour lui à son insu, au moment où—curieux hasard : la législature était saisie d'un projet propre à influencer sur la cote de certaines valeurs.

"J'en connais d'autres qui ont demandé quinze, vingt, trente piastres, pour voter en faveur de la modification d'un testament.

"J'en connais qui ont exigé trente, quarante, cinquante piastres, pour prendre la défense des intérêts d'une personne de Montréal, menacés par les empiètements d'une grande compagnie.

"J'en connais enfin qui se sont faits les parrains de certains bills d'intérêt privé et qui, à la dernière heure, ont demandé aux intéressés des endossements considérables, à défaut desquels ils se seraient évidemment défilés.

"Je pourrais porter des accusations précises contre au moins dix d'entre vous, qui ont la voix haute et le geste fendant pour qui se permet de critiquer la conduite de la législature.

"Je ne le ferai pas. Vous ne m'y forcerez pas. Les faits que j'alléguerais, vous les connaissez tous. Dans l'enceinte même de cette Chambre ils auraient déjà été dénoncés, si par un comble d'hypocrisie que vous seuls semblez ne pas voir, les honnêtes gens ne solidariseraient ici leur cause avec celle des fripons.

"Nommer les coupables, mais ce serait de la démence ! La lutte entre eux et moi ne serait pas égale. Ils jouissent des immunités parlementaires. Retranchés derrière le sergent d'armes, ils s'attaqueraient à ma personne,

# SOYEZ UN HOMME SAGE ET UN HEROS

La prospérité sans économie est une rose sans parfum. Pratiquer l'économie pour son propre bénéfice, c'est de la sagesse. Pratiquer l'économie pour le bénéfice des autres, c'est de l'héroïsme. A investir un petit pourcentage de vos économies (3c. par semaine en montant) dans

## La Grande Police Industrielle de Banque d'Epargne

La seule Politique qui assure votre vie et vous retourne votre argent veut dire que quand vous êtes assuré dans la **Plus Grande Institution Financière du Canada**

Vous serez remboursé à la fin des vingt ans de la *MOITIÉ* de tous les paiements faits durant ce temps-là.

Soyez un homme sage en économisant pour vous-même. Soyez un héros en économisant pour les autres. Sauvez l'argent qui vous apportera le confort, l'indépendance, quand vous tomberez dans l'adversité, chose qui arrivera un jour, et vous n'aurez pas à dépendre de l'assistance de vos amis. "**Souvenez-vous que les amis sont rares dans le besoin**".

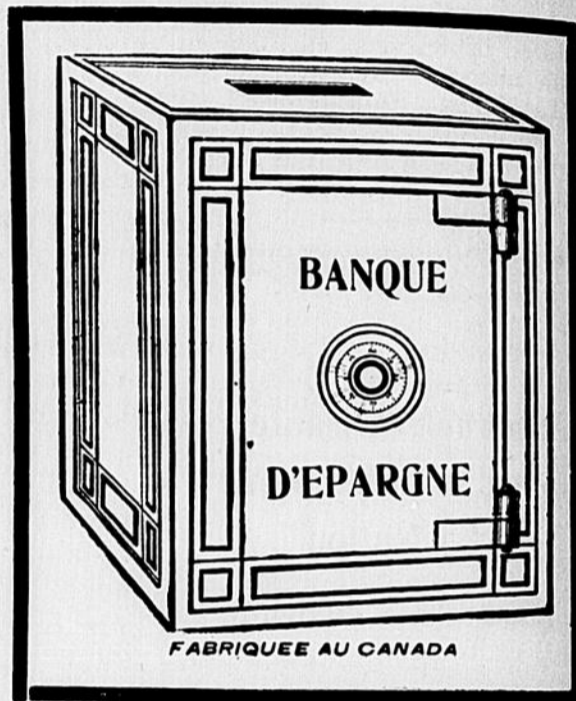
## La Grande Police Industrielle de Banque d'Epargne

Est appelé LA MEILLEURE AMIE DE L'OUVRIER.—

Un ami qui vous donnera non pas de la sympathie, mais de l'ARGENT,

La moitié de tous vos paiements.

*Cette Police est Enregistrée et émise seulement par*



# La Cie. d'Assurance sur la vie UNION

H. POLLMAN EVANS,  
Président.

BUREAU-CHEF: TORONTO,  
112 à 118 rue King Ouest.

**CAPITAL Entièrement souscrit : Un Million de Dollars**

Pour agences à Saint-Jérôme et Joliette, s'adresser à F. X. DESJARDINS, Gérant.

Agents demandés partout.

Chaque agent recevra un salaire spécial chaque semaine, d'après les contrats de garantie de la Compagnie.

Téléphone Bell, Longue distance, No. 39.

## HOTEL VICTORIA

SAINT-JEROME, P.Q.

ED. LANGLOIS, Propriétaire.

L'Hôtel Victoria, qui vient d'être reconstruit par son nouveau propriétaire, et qui est situé dans le centre de la ville, se recommande au public par son service parfait, ses chambres bien meublées, sa table de première classe et sa buvette irréprochable.  
Magnifiques Salles d'Echantillons pour les Commis-Voyageurs.



à mes biens, à ma famille. Ils se sont parjurés une fois, dix fois, vingt fois, en vendant leur voix et leur influence; ils forment à la Chambre une petite franc-maçonnerie du pot-de-vin qui n'hésiterait pas à se changer en syndicat du faux et du parjure pour m'écraser. Je m'en tiens donc à ce que j'ai dit: A moins d'être des imbéciles, vous ne pouvez sans intérêt violer le droit à la propriété et à la justice, ni fouler aux pieds la liberté de tester. Imbéciles ou vendus: choisissez."

Voilà ce que le directeur du *Nationaliste* dirait si on lui en donnait l'occasion. Et peut-être, une fois en train, ajouterait-il autre chose. Mais il n'a pas l'habitude de faire des excuses à ceux qu'il n'en croit pas dignes. On le sait, à la Chambre, et c'est pourquoi, lundi prochain au soir, il couchera tranquillement dans son lit.

OLIVAR ASSELIN.

## Lettre de Québec

Ce 6 mai 1904

Mon cher ami

Vous demandez mes impressions sur ce qui se passe à Québec. Elles sont plutôt tristes que réjouissantes à l'œil du Canadien-français qui aime à venter "Nos institutions! Nos lois et Notre langue."

Nos institutions? Elles sont belles vraiment entre les mains d'un politicien comme M. Parent, ramassé sur ses affaires privées et sur celles de ses associés professionnels. Elles sont rassurantes pour l'avenir que les vieux fédéralistes de 1867, Cartier en tête, rêvaient pour la Nouvelle-France, quand nous voyons des législateurs assez dépourvus de sens moral pour se faire mouchards ou mieux *informers* afin de venger la dignité d'une majorité qui n'en possède aucune et se soucie de sa réputation comme de la dernière chose du monde.

Si vous entrez, par malheur, dans certain Club d'ailleurs très respectable et de fort belle tenue en dehors des sessions, vous vous buttez contre sept ou huit habitués d'occasion qui ne causent pas, mais vocifèrent, jurent et tempêtent à l'envie. Vous vous demandez quels peuvent être ces étranges gentlemen: sans doute des cochers en goguette ou des maquignons en train de se *relaper*. Mais, non, ce sont des députés, des élus du peuple chargés de digérer nos lois, et des plus hupés encore, de ceux qui font le plus de tapage en chambre, tiennent les ficelles parlementaires exercent les pressions dans les comités et dictent souvent leurs décisions aux ministres.

Un vieux citoyen de Québec me disait qu'il allait se retirer du Club de la Garnison si un certain député qui surpasse en grossièreté et en manières de carrefour tous ses collègues, ne cessait d'y fréquenter.

Voilà ce que c'est que le produit du vote électoral quand on le surprend: il amène à la surface des éléments tout à fait indignes de gouverner et dont les plus petites corporations municipales ne

voudraient pas pour diriger leurs affaires.

M. Parent qui a demandé, sans le moindre avis de préparation à l'électorat, une dissolution des Chambres doit regretter son succès, s'il se rend compte de l'abaissement de notre législation.

Et Sir Louis Jetté n'a-t-il pas quelque remords d'avoir consenti à ce coupe-gorge où la canaille n'eut qu'à s'agiter pour arriver à tout mener.

Et nos lois? Oui, parlons en donc de nos lois en vue de quelque discours de la Saint-Jean-Baptiste.

Que faites-vous de nos codes, indignes successeurs de Lafontaine, de Morin, de Dorion, de Cartier?

Survient-il la moindre querelle de clocher, un avocat chicanier arrive-t-il à découvrir quelque obscurité dans un testament, a-t-il commis quelque sottise dans une procédure conduite à la diable, vite il faut une *betite* loi du Parlement s'il vous plaît, quand les tribunaux, dans un pays bien policé, devraient seuls, apporter le remède à ces misères de détails.

Ou bien, encore, surgit-il quelque difficulté dans les affaires municipales, un parti est-il battu par le scrutin populaire, qu'on ne tient nullement compte de ce bon peuple; on recourt à la législation où à l'action de l'Exécutif pour brider la volonté des contribuables et gouverner malgré la loi!

Nous vivons en plein régime d'anarchie, quoi!

Et notre langue! venant à la suite de "Nos lois et de Nos institutions", elle fait bonne figure, également? A part quelques amis du beau, bon et clair parler français, quel langage de charcutiers, malpropres et ignorants, nous entendons dans les comités et au cours des discussions parlementaires.

O jours de Chauveau, de Joly, de Charpleau, de Mercier, de Taillon comme vous êtes loin de cette législature française la seule en Amérique sur laquelle pouvait compter la vieille race des Gaulois.

Combien de braves Canadiens-français se demandent, ici, navrés, s'il ne vaudrait pas mieux abolir cette législature devenue une foire à tout vendre et un pandémonium, où parfois, les plus haut criards et les plus mal engueulés ont le dessus sur le reste de la bande surprise et désarmée par tant d'audace.

Vous me demandez des nouvelles de votre député, M. Jean Prévost. A quoi bon, quand vos journaux de Montréal sont remplis de son nom et même de sa caricature.

S'il court, enfiévré, après la notoriété, il doit être satisfait, car il a fait parler de lui à cette session. Mais il n'a pas avancé ses affaires.

Son scandale Hébert-Vallières a pitoyablement raté entre les mains de ses propres chefs, Messieurs Guoin et Parent.

Imaginez donc! entreprendre de prouver que la majorité des Chambres de Québec, ressemble à la femme de César; quelle est au dessus de tout soupçon! Ah! bien non, par exemple, c'est trop forte tâche même pour un Hercule de la taille de M. Jean Prévost. Le comté des privilèges et élections a donc reculé de-

vant ce nettoyage qui eut mis à découvert les malpropretés de nos Augias-législateurs.

Vous savez que M. Prévost avait entrepris, au moyen de trois petites clauses qu'il n'a pu cacher à la presse de faire décider par une seconde loi inique, deux ou trois causes pendantes à Montréal.

L'éveil fut donné à temps et M<sup>re</sup> Jean se vit proprement exécuté par son propre parti. Les clauses perfides furent retranchées par l'unanimité de la députation.

Le bruit court que, pour le récompenser de ses hauts faits et d'avoir attiré sur les Chambres plus de commentaires malveillants que tous ses collègues ensemble, pour s'être constitué le gardien de la réputation de nos représentant! et le maître des belles manières parlementaires! Notre Jean sera appelé à figurer au prochain tableau d'honneur que M. Archambault ou M. Turgeon sera appelé à composer.

Je n'ai pu retracer l'origine de cette rumeur qui n'est peut-être qu'un comémage, mais je puis vous assurer que M. Parent ne voudra jamais de M. Prévost parcequ'il l'a exposé au péril extrême d'un blanchissage d'une majorité d'inblanchissables—*quanta moles!*—et que M. Guoin en veut encore moins pour la très simple raison qu'un pareil lieutenant donnerait plus de tintoin à un chef de cabinet que tous les amis du dedans et tous les ennemis du dehors conjurés ensemble pour le renverser.

Bien à vous

NEMO

## C'EST FINI

Ouf!! fait l'*Avenir du Nord*, l'imbroglio municipal à Ste-Agathe est fini. M. Parent est maire, tout le monde est satisfait; Quand le roi avait bu la Pologne était ivre.

M. Parent est maire mais son siège est contesté; M. Boxer est encore conseiller et maire lui aussi, de sorte que la querelle n'est pas terminée.

Les gens amis de l'*Avenir du Nord* ont atteint le but de leur ambition, le citoyen Parent est maire et son oncle Préfontaine se prépare à avaler Sainte-Agathe tout d'une bouchée.

C'est triste toujours de voir comme notre gouvernement se prête avec autant de complaisance à ces abus de pouvoir injustifiés et injustifiables.

Qu'est-ce que connaissent le Lieutenant-Gouverneur et son conseil des affaires de Sainte-Agathe?—Rien autre chose que ce qu'a pu leur apprendre M. J. B. B. Prévost. Pourquoi se sont-ils substitués au vote populaire mieux informé qu'eux? Pourquoi imposer M. Parent aux contribuables de Ste-Agathe qui n'en veulent pas et pour cause.

L'Exécutif est prêt à intervenir dans toutes les querelles, pour favoriser un ami politique, les autres sont hors la loi.

Un groupe, une clique fait tout en son pouvoir pour créer des difficultés,

vole une élection et la conteste ensuite en alléguant sa propre infamie, empêche les séances du conseil pendant trois mois de manière à pouvoir obtenir du gouvernement toujours prêt, une nomination que l'on a pu obtenir des électeurs ou de leurs représentants, notre gouvernement Québécois se prête à toutes ces manigances et Jules Edouard, ce grand homme qui a vu les vieux *pays*, prêche de sa voix onctueuse: paix mes petits agneaux, M. Parent est maire—tout est fini.

Une autre clique va tenter de faire la même chose dans notre ville, pour remplacer M. Samuel Filion, et vous verrez si cette tentative réussit, comme les moelles de la clique tressailliront d'allégresse, comme les mains de Jules Edouard seront pleines de bénédictions, quand il viendra annoncer aux contribuables de Saint-Jérôme que tout est fini.

## CARTES D'AFFAIRES

### BANQUES

#### BANQUE D'HOCHELAGA

Succursale à St-Jérôme.

Voir annonce sur une autre page.

#### BANQUE DES MARCHANDS

Voir annonce.

#### LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD

Voir annonce sur une autre page.

### PHARMACIE

#### DR EUGENE FOURNIER

Drogues, Billets de chemins de fer, Bureau d'express et de Téléphone.

Voir annonce sur une autre page.

### ASSURANCES

#### J. M. DORION

Voir annonce dans une autre page.

#### JOS. CORBEIL

Voir annonce dans une autre page.

### LIBRAIRIE

#### J. E. PARENT, N. P.

Agent d'immeubles, Librairie

Voir annonce dans une autre page.

### ENTREPRENEURS

#### MONETTE & VÉZINA

Entrepreneurs-Constructeurs

Voir annonce dans une autre page.

### Nouveautés

#### J. D. GUAY

Gros et Détail

Voir annonce dans une autre page.

#### A. E. BEAUCHAMP

Commis chez J. D. Guay. Sec.-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

#### R. CASTONGUAY

Voir annonce dans une autre page.

### Epiceries

#### PIERRE SIMARD

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

#### CHS. ELIE LAFLAMME

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

#### ALDÉRIC LABELLE

Gérant de la Maison Chs. E. Laflamme.

#### D. ALPHÉE LABELLE

Expéditeur chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

## AFFAIRES MUNICIPALES

Notre conseil municipal n'a pas pu siéger lundi, le neuf courant, faute de quorum. Les conseillers Prévost, Fournier et Leclair brillèrent par leur absence. Les licences des hôteliers et autres marchands de liqueurs n'ont pas pu être octroyées. Ces conseillers pour jouer trop longtemps au plus fin et faire les drôles, finissent par être ennuyeux et font à la ville une situation peu enviable qui n'est pas de nature à faire revenir le progrès dans nos murs précisément à ce moment où il semble les fuir.

Les hôteliers et les marchands de liqueurs ont régulièrement produit leur requête pour licence avec le dépôt voulu par les règlements. La corporation détient le tout et n'accorde pas et refuse davantage la demande parce que son conseil ne peut siéger ni décider de leur requête. Depuis le premier mai, toute ces gens qui du reste se sont conformés à la loi et ont saisi l'autorité de leur demande vendent sans licence.

Les membres du conseil soucieux des intérêts de la ville, de l'ordre et de la loi, et qui sont la majorité absolue bien qu'ils ne puissent former un quorum ont décidé, vu l'impossibilité où ils sont de faire droit à la requête des marchands de liqueurs, de faire remise des argents déposés et de les notifier de cesser de vendre sans licence, jusqu'à nouvel ordre.

Le docteur Emmanuel Fournier qui se prélassait hier sur sa galerie pendant que ses confrères l'attendaient à la salle municipale, à quelques perches de sa demeure, a réussi à donner à la ville le régime de la prohibition absolue. Veut-il se faire *lectotaler* ?

\*\*\*

Samedi dernier, l'honorable Juge Lavergne est venu rendre jugement dans la cause de Villeneuve Alexandre-Pitro, pour les intimes—contre Samuel Filion.

Le requérant a obtenu gain de cause et l'élection de M. Filion a été annulée.

M. Samuel Filion peut marcher la tête haute ; dans le malheur qui le frappe, l'estime de ses concitoyens ne pourra que grandir davantage.

\*\*\*

Par la faute des conseillers Prévost, Fournier et Leclair, conjointement et solidairement notre ville se trouve dans une impasse dont nous ne pouvons prévoir les conséquences désastreuses.

Mardi matin, M. Ed. Marchand, secrétaire-trésorier de la ville, a donné, aux débiteurs de liqueurs, MM. Pierre Sismard, Chs. Elie Laflamme, E. Gibault, D'A. de Villemure, S. Desormeaux, Ant. Desjardins et à MM. les hôteliers Ed. Langlois, Louis Beaulieu, Chs. Gauthier, Jos. Poulin, Geo. J. Labelle, Louis Deschambault et O. Perrault, l'avis suivant :

### CORPORATION DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Monsieur,

Attendu qu'à l'assemblée du conseil de ville du 28 avril 1904, étant un ajournement du 18 du même mois, il a été impossible au conseil de prendre en considération votre requête demandant votre licence pour la vente des liqueurs spiritueuses pour l'année du 1er mai 1904 au 1er mai 1905, faute de quorum. Qu'à l'assemblée régulière du 2 mai courant, nous n'avons pas eu l'avantage d'un quorum et que le conseil a été mis dans l'impossibilité de prendre votre requête en considération, de même qu'à l'ajournement de la dite session du 2 mai courant, je suis chargé de vous remettre votre requête ainsi que le dépôt de \$50.00 qui l'accompagnait et de vous notifier d'avoir à cesser de vendre des boissons, vu que vous n'avez pas de licence. Qu'à défaut par vous de ne pas vous conformer au présent avis, vous serez exposé aux peines de droit.

A la prochaine assemblée régulière du conseil, qui aura lieu le 16 courant, s'il y a quorum, vous pourrez renouveler votre demande en déposant votre requête ainsi que le montant voulu, si vous le jugez à propos.

Donné à Saint-Jérôme, ce 10 mai 1904.

Par ordre

(Signé) E. Marchand,  
Vraie copie) S.-T.  
E. Marchand,  
S.-T.

Ainsi voilà où l'obstination des conseillers Prévost, Fournier et Leclair nous conduit.

Nos hôtels sont fermés, nos magasins de gros qui font un commerce très considérable en dehors de St-Jérôme sont exposés, par la faute de ces messieurs à perdre une partie de leur clientèle.

Qu'est-ce que cela fait au conseiller Fournier. Il est riche, lui, viande saïée ! et quand même que toutes nos manufactures, nos magasins, nos hôtels seraient fermés, ses revenus ne diminueraient pas d'un iota.

Après nous le déluge !

\*\*\*

M. Henri Prévost, qui est venu au conseil une fois depuis décembre dernier parce que ses collègues l'y avaient spécialement invité et M. Emmanuel Fournier, qui se prélassait sur sa véranda à l'heure de la séance, lundi, ont, dès le lendemain, convoqué une séance spéciale pour l'octroi des certificats de licence pour vendredi soir, le 13. Les autres membres du conseil, anxieux de régler les questions municipales qui intéressent notre ville, ont fait ajouter à l'ordre du jour, pour cette séance, la nomination d'un conseiller en remplacement de M. Samuel Filion, l'achat de mille pieds de boyaux à incendie, pour protéger la ville contre le feu, dans un moment où la sécheresse semble vouloir nous menacer et la plantation d'arbre sur le carré Labelle.

La chose a diablement embête les deux docteurs, ils avaient d'abord décidé de se rendre quand même à la séance avec l'ami Jos. Leclair et la séance tenante de donner leur résignation en bloc, si les

choses n'allaient pas à leur goût, c'est-à-dire si le conseil expédiait d'autres affaires que l'octroi des licences et, dans leur perplexité, ils ont téléphoné au maître, Jean B. B. qui leur aurait dit : "ne résignez pas, n'allez pas au conseil plutôt".

Voilà pourquoi ces messieurs ne se rendront, pas ce soir à la séance du conseil qu'ils ont eux-mêmes appelé.

L'influence néfaste de notre député provincial est, paraît-il, au fond de l'affaire. En attendant le public souffre, les hôteliers et les marchands de liqueurs jettent les haut cris.

L'on s'attend à ce que des mandamus soient pris d'un jour à l'autre contre les conseillers récalcitrants. M. Jos. Leclair sait pourtant ce qu'est un mandamus et ses confrères pourraient l'apprendre.

Si après toutes ces illégalités, cette conspiration, le Lieutenant Gouverneur en conseil nomme un conseiller en remplacement de M. Samuel Filion, attention au *Quo Warranto*.

## P'TIT JEAN

Du *Rappel*.

Il s'appelle P'tit Jean. C'est un nom comme un autre, mais l'individu qui le porte n'est pas un p'tit Jean comme les autres. . . . .

P'tit Jean est politicien, un vrai type de politicien. Rien n'est à son éprouve. Il est député et lorsqu'il se lève de son siège, il émerge juste de la tête au-dessus de ses co-députés assis. Un ceil

noir, des cheveux noirs, un visage pâle, mais animé comme le reste de sa petite personne.

Sa voix se fait entendre à l'assemblée législative, vingt fois par séance. Il crie fort, il gesticule, des mains, des pieds, et de la tête. Il parle de tout, et de tout il ne dit rien.

Si jamais artiste veut tracer le portrait du député fat, vain, ridicule, nous lui conseillons une couple de séances de notre assemblée législative. Il n'aura qu'à croquer P'tit Jean sur le vif.

P'tit Jean est ouvert à tous, les moucharchs comme les autres.

Il a contribué plus que tous les autres, à lui tout seul, à discréditer notre Législature.

C'est en la vengeance qu'il réussit le mieux à la tomber. Les médecins de sa sorte, épargnent rarement leurs malades—lui n'en a jamais manqué un.

Le comté de Terrebonne a été représenté par Lafontaine, Chapleau, Nantel, L. A. Chauvin, Etc. Il l'est aujourd'hui par P'tit Jean.

Ceux qui ont des procès obsédants n'ont qu'à lui passer la main.

P'tit Jean est bon avec Parent et consorts. Or, Parent et consorts, c'est la majorité, ça suffit. P'tit Jean leur fera rendre jugement par la Législature. Un petit bout de statut décrètera que le droit de l'adversaire est périmé.

C'est ainsi que P'tit Jean, fat, vain, ridicule, est tout puissant. Il a sur ses

# A. T. A. BIGONESSE

MAGASIN DE  
HAUTES NOUVEAUTÉS  
SAINT-JEROME.

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je mets actuellement à votre disposition le plus beau choix d'articles de goût et d'étoffe pour le printemps et l'été.

La quantité considérable de marchandises que j'ai reçue ces jours derniers me met en position de dire que mon magasin est le mieux assorti de cette ville.

Je vous invite donc très cordialement, Mesdames et Messieurs, à venir voir mon choix splendide

**D'Indiennes, de Mousselines, de Châliés, de Lingerie pour Dames, d'Étoffes à Robes, Tweeds de fantaisie pour Messieurs, ainsi que Chemises et Cols dans les nuances à la dernière Mode.**

Le tout dans les patrons les plus nouveaux, et à des prix tellement bas qu'ils défient la compétition.

Je suis en droit de vous certifier, Mesdames et Messieurs, qu'une visite à mon magasin vous donnera entière satisfaction et que vous constaterez la beauté réelle de mon assortiment.

**Une modiste très expérimentée est attachée à l'établissement.**

# La Banque des Marchands

## DU CANADA

CAPITAL VERSÉ, \$6,000,000.  
(Six millions de dollars)

FONDS DE RÉSERVE, \$2,900,000.  
(Deux millions neuf cent mille dollars)

Bureau Principal: **MONTREAL.**

### BUREAU DE DIRECTION :

H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)	JONATHAN HODGSON, Vice-prés. (de Hodgson, Sumner & Co.)
BRICE J. ALLAN, (de H. & A. Allan)	J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)
THOS. LONG, de Collingwood, Ont.	C. R. HOSMER, (Directeur du C.P.R.)
C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)	HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)
CHS. M. HAYS, (Gérant du G.T.R.)	A. BARNET, de Toronto, Ont.

THOS. FYSHE, *Gérant général.* E. F. HEBDEN, *Surint. des Succursales.*

LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts. Augmente l'intérêt deux fois par année. Transige les affaires de banque en général.

R. H. ARKELL,  
Gérant.

23-4-04.

## PROCUREZ-VOUS LE MEILLEUR WAGON QUI SOIT FABRIQUE

La Cie. Bain Wagon Ltée. possède la plus grande manufacture de wagons au Canada et elle fabrique une ligne de camions sans égale au monde. Les wagons qu'elle a fournis aux Contingents Canadiens pour l'Afrique du Sud, ont plus que soutenu la comparaison avec ceux d'Angleterre et des États-Unis sur le même champ.

Elle construit une ligne générale de wagons pesants et a plate-forme (lorries) à un et deux chevaux pour l'usage de la ferme, de la ville et des moulins à scie. Comparativement modeste au début, son commerce a atteint ses magnifiques proportions actuelles en ne devant pas du principe qu'elle a adopté, savoir :

### Le meilleur wagon possible pour l'argent

Fabriquant des milliers de wagons chaque année elle n'a pas été capable d'aller assez vite pour remplir toutes les commandes. La manufacture a été considérablement agrandie de nouveau l'année dernière et malgré cela elle est incapable de suffire à la demande. Ces wagons sont vendus exclusivement par les agents de la Cie.

### MASSEY-HARRIS

qui seront heureux de donner tous les renseignements qui les concernent. Nous avons déjà reçu et expédié plusieurs chars de ces patrons et dimensions les plus populaires et nous en avons d'autres en route et sous commande. Nous serons heureux de montrer les différentes sortes que nous avons en stock aux personnes intéressées. Vous ferez mieux d'y voir de bonne heure afin d'éviter tout retard et désappointement.

LA Cie. MASSEY-HARRIS Ltée., No. 640 rue St-Paul, Montréal

collègues, le premier-ministre compris, un avantage incontestable, il parle, il parle pour tous ses collègues, il dit des sottises souvent, mais c'est à supposer que ces messieurs pour qui il parle, n'auraient pas mieux dit.

Vous tous qui n'avez pas la parole en bouche, allez à P'tit Jean.

### A Saint-Jérôme

—Jeudi, le 5 mai, M. Jos. I. Paquet, professeur de musique, conduisait à l'autel Mlle Aurore Desjardins, de la rue Saint-André. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. M. Clermont, vicaire de Saint-Rémi, lieu de résidence du père du marié. Celui-ci était accompagné de son père, M. Isidore Paquet, rentier, et la mariée de M. F. A. Desjardins son père, inspecteur de l'assurance Union Life.

La chapelle du Sacré-Cœur, magnifiquement parée, tressaillit sous les sons harmonieux de l'orchestre, sous la direction de M. Jos. Desroches, prof.

La mariée était magnifiquement vêtue d'une toilette blanche et le marié était en habit de voyage.

L'heureux couple est parti pour voyager après un dîner intime chez le père de la mariée.

—On annonce pour le 9 juillet prochain, un grand pèlerinage à Ste-Anne de Beupré qui est organisé par le Révérend M. F. X. de la Durantaye. Ce pèlerinage partira de Ste-Agathe et arrêtera à toutes les gares intermédiaires.

Le prix des billets est de \$3.00 pour les adultes et \$1.50 pour les enfants.

On s'attend à ce qu'il y ait une affluence considérable de pèlerins.

—Il nous fait peine d'annoncer le décès de Madame Napoléon Latour, de St-Sauveur. La détunte a succombé à la suite d'une opération qu'elle a subie à l'hôpital à Montréal.

Elle a été inhumée dans notre ville mardi dernier.

Nos condoléances à toute la famille.

### PERDU

Un magnifique chien *Blood Hound*, poil noir et jaune. Celui qui détiendra ce chien après le présent avis sera poursuivi.

Saint-Jérôme, 13 mai 1904.  
EDOUARD GIBAULT,  
Propriétaire.

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,050,000. Bureau principal: Montréal.

### Directeurs :

MM. F. X. ST-CHARLES Président  
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.  
Hon. J. D. ROLLAND,  
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.  
Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST  
Gérant local: C. A. GIROUX  
Asst. Gérant: L. G. LEDUC  
Inspecteur: O. E. DORAIS

### Bureaux de Quartiers :

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest  
Rue Ste-Catherine Centre  
Rue Ste-Catherine Est

### Succursales :

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, Manitoba, Pointe St-Charles, Montréal, St-Roch, Québec.

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

P. SICOTTE, Gérant.

\*\*\* FONDÉE EN 1714 \*\*\*

## UNION ASSURANCE SOCIETY

LONDRES ANGLETERRE

00000000

L'actif dépasse \$20,000,000.00

00000000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Assurances contre l'incendie sur propriétés de presque toutes descriptions, aux taux courants. Dépôt au gouvernement de \$300,000.00 pour garantir les pertes du Canada.

Pour informations, s'adresser à

J. M. DORION, agent général,

20-9-02 M. Dorion sera à St-Jérôme deux fois par semaine. — LACHUTE, P. O.

TELEPHONE No. 45. — RUE LABELLE — BOITE DE POSTE No. 91.



J. D. GUAY  
IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux  
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO. pour les Cantons du Nord, etc.

M. J. D. GUAY a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a ajouté à son Magasin Départemental, un département spécial de HARDWARES comprenant des milliers d'habillements de toutes grandeurs et qualités différentes, ce qui est certainement le plus grand choix tenu à St-Jérôme. J'invite spécialement mes amis du Nord à venir visiter mes départements qui sont plus complets que jamais et avec des prix pour satisfaire toutes les bourses. Une modiste de première classe pour la confection des Chapeaux est attaché à l'établissement. N'oubliez pas la devise de cette maison : GRAND DÉBIT, PETIT PROFIT.

## POUR LE COMMERCE

Je viens de recevoir

1 Char WHISKEY GOODERHAM & WORTS,  
1 Char VIN ST-DAVID,  
1 Char GIN MELCHERS de BERTHIER,  
1 Char TOMATES, BLÉ D'INDE, BLUETS, FRAISES, FRAMBOISES, ETC.

Importation très forte en GIN, BRANDY, SCOTCH et liqueurs fines de toutes sortes, et des meilleures marques de SHERRY et VIN DE PORT, tout ce que l'on peut désirer de mieux.

EN EPICERIES, le choix est magnifique et très varié. Le plus bel assortiment qui ne se soit encore vu à ST-JÉROME, en fait de CHOCOLATS FRY et MENIER, BISCUITS de fantaisie de tous les goûts, CANDY, etc., etc.

Le PUBLIC en général est cordialement invité à venir me visiter, il y trouvera certainement de grands avantages, et le tout, à des prix très modérés.—Venez me voir et vous serez satisfait.

## PIERRE SIMARD

IMPORTATEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL

Saint-Jérôme.

TELEPHONE BELL No 13

## B. BEAULIEU

GROS ET DETAIL

Epicerie, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en Grès et en Fer, Tôle, Papier, Peintures, Vitres, Poêles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelages simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudres, Dynamite, etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

## Licence et liberté

Du Rappel.

Les derniers incidents qui ont fait tant de bruit à la législature de Québec, nous remettent en mémoire une pensée, profonde d'un grand politique :

«La liberté de tout dire est encore ce qu'il y a de mieux pour ôter à certains gens la licence de tout faire».

La majorité ministérielle prétend étouffer la voix de la presse, et enchaîner la liberté du citoyen, pour empêcher que la vérité ne se lève contre elle, la Législature s'est armée elle-même d'une prérogative qui ne lui appartient pas.

Elle s'arroge le droit de citer à sa barre et de baillonner sans retard quiconque osera dénoncer au peuple, ses prévarications secrètes.

Ainsi, M. l'échevin Vallières était cité l'autre jour à comparaître pour avoir formulé sur l'auguste assemblée un jugement un peu entier. Dans l'espèce, les deux sires qui ont fait fonction de délateurs, MM. Jean Prévost et Hébert, avaient mal écouté aux portes : ils n'ont pas rapporté les vraies paroles de M. Vallières. Cependant, nous soutenons, en règle générale, que M. Vallières n'était pas responsable à la Chambre d'Assemblée, lors même qu'il eût prononcé les paroles qu'on lui prête : et cela, pour deux raisons, une raison de droit constitutionnel et une raison d'intérêt général.

Malgré tout le respect que nous devons à notre Législature, considérée si in-abstracto, il faut bien la prendre pour ce qu'elle est. Si nous consultons l'acte de l'Amérique Britannique du Nord qui la constitue, nous verrons qu'elle n'est pas un parlement mais seulement une sorte de conseil d'administration locale.

Or, c'est aux seuls parlements, en interprétation stricte, que le droit anglais permet de juger eux-même, leurs détracteurs. En s'arrogeant ainsi des droits souverains, la législature commet une usurpation de pouvoir, et chacun est justifiable de décliner sa juridiction.

Indépendamment même du droit, il est immoral que la législature et même un parlement puisse ainsi, d'autorité, fermer la bouche aux hérauts de la vérité. D'abord, il est contraire aux sentiments de la justice d'être, dans une querelle, à la fois juge et partie. Si un gouvernement se fait criminel, n'aurons-nous pas la liberté de le crier au peuple ? Et c'est cette liberté que la législature nous refuse ; car elle peut toujours condamner ses adversaires et s'absoudre elle-même.

La législature, comme corps politique, peut et doit toujours être attaquée ; elle répond au peuple, qui, seul, doit la venger de toute accusation ou la punir, par son vote libre. Mais pour que le peuple puisse juger ses représentants, il doit être mis au courant de tout, il faut qu'il sache tout.

Si un représentant en tant qu'individu se croit diffamé qu'il ait recours aux tribunaux. Mais dans l'appréciation des actes d'un corps législatif, c'est le peuple seul qui juge.

Ainsi pour sortir enfin du domaine de

la théorie pure, nous avons devant nous la Législature de Québec, conduite par l'hon. S. N. Parent, Nous sommes ici des journalistes, postés comme des sentinelles aux avant-postes, pour observer ce qui se passe et prévenir le peuple du danger. Le peuple, lui, travaille, il ne peut pas suivre pas à pas ses ministres. C'est à nous qu'il délègue cette mission de confiance et nous tenons à la remplir avec conscience. Lorsque le peuple nous demande ce qui se passe dans la nuit des débats parlementaires, nous avons le droit et le devoir de le lui dire.

Or, depuis longtemps, dans cette nuit profonde des débats parlementaires, nous démêlons des choses énormes, à l'aspect difforme et douteux, Nous y démêlons que la colonisation, espoir de notre province est honteusement négligée et même entravée ; que le plus beau de notre domaine est sacrifié et vendu à vil prix ; que le sanctuaire de la justice n'est plus inviolable et que nos législateurs tentent d'y pénétrer par la fenêtre.

C'est cette dernière constatation qui est encore la plus stupéfiante et la plus grave. Le gouvernement Parent n'a-t-il pas à plusieurs reprises, justifié cette accusation et s'interposant entre le tribunal et ses justiciables, au bénéfice apparent de particuliers. La loi est faite pour l'intérêt public. Le gouvernement Parent a multiplié les lois d'exception ; la loi des élections contestées et les 3 clauses de M. Jean Prévost en sont les exemples les plus frappants.

Qu'on lise le rapport véridique d'une séance du comité des Bills privés que nous reproduisons à l'intérieur, et l'on verra si le gouvernement ne justifie pas au moins les soupçons dont nous faisons part au peuple, dans son seul intérêt.

Nous disons que la Législature fait mal, et c'est notre droit : que la Législature prouve qu'elle a fait bien, Et le peuple jugera.

VINDEX

### VERTUS BIENFAISANTES

Il faut avoir expérimenté les vertus bienfaisantes du BAUME RHUMAL, pour expliquer la vogue dont il jouit dans le monde médical.

## MAI

L'Eglise ne pouvait choisir un mois plus charmant pour fêter la Vierge.

A qui remonte l'institution du mois de Marie !

Selon les uns, au Père Galonia qui vivait à Rome au siècle dernier : on invoque à l'appui de cette opinion un charmant petit livre ayant pour titre : « Mois de mai » ou « Mois de Marie », et écrit par ce religieux. L'argument est défectueux, attendu que le fait même de cet opuscule prouve que la dévotion du Mois de Marie existait antérieurement.

Selon les autres, et cette version nous paraît la meilleure, saint Philippe de Néri aurait eu la première pensée des des solennités du Mois de Marie. Il y a de cela trois siècles.

Dans tous les cas, l'origine de l'institution appartient à l'Italie, cette terre classique de la dévotion à Marie. Le mois de mai a été de tout temps et partout le mois célébré, fêté, chanté par excellence. Les coutumes de mai sont nombreuses ; en voici une qui témoigne en faveur de l'ancienneté de la dévotion de la Vierge :

La corporation des orfèvres de Paris, portait chaque année son « mai » à Notre-Dame. En 1449, elle lui présenta un arbre vert que l'on nomma « mai verdoyant », après la cérémonie de la présentation, le

**DERANGEMENTS**  
De l'Estomac et des Intestins.  
Engorgement du Foie, Flux de Tête,  
Constipation et Attaques Biliaires  
rapidement guérie par  
l'usage des

**PILULES**  
DE NOIX LONGUES  
de **McGALE**

Elles sont promptes et efficaces dans leur effet, ne contiennent pas de Calomel, ou tout autres préparations mercurielles et peuvent être prises en tous temps et en tous climats. Elles sont préparées avec un extrait concentré fait de la Noix Longue et combiné scientifiquement avec d'autres principes végétaux, qui les rendent sans aucun doute aujourd'hui, devant le public, les meilleures pilules, pour le Foie, l'Estomac et les Intestins.

EN VENTE PARTOUT. PRIX 25c. LA BOITE.  
OU EXPÉDITIONS FRANCO DE PORT, SUR  
RECEPTION DU PRIX.

**STANTON'S PAIN RELIEF,**  
Remède de famille, pour usage  
INTERNE et EXTERNE.  
Guérit : Rhumatismes, Coliques,  
Entorses, Névralgie, etc.  
En vente partout. PRIX 25c. la bouteille.

Seuls propriétaires : THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montreal, Canada.

**Hotel du Parc Labelle**  
GEORGES LABELLE  
SAINT-JEROME, P. Q.

Cet hôtel, situé en face du futur Parc Labelle est très bien aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.  
Les chambres sont spacieuses et très propres, et la cuisine est de première classe.  
Le public voyageur est invité à aller à l'Hotel du Parc Labelle, tous seront bien servis.  
La buvette contient les liqueurs et cigares des meilleures marques.  
Les écuries sont chaudes et bien aérées et ceux qui ont des chevaux ne peuvent avoir de meilleur endroit pour les mettre à l'abri.

**Prix Modérés. — Service Parfait**  
31-10-3-1A  
Camille de Martigny, L.L.B. Ancien Magistrat  
C. E. Marchand, L.L.L.  
**de Martigny & Marchand**  
AVOCATS  
B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

**HOTEL BEAULIEU**  
S. BEAULIEU PROP.  
PRES DE LA GARE  
SAINT-JEROME, P. Q.  
18-7-01-1A.

**Propriété à Vendre à Saint-Jérôme**

M. Emile J. Gauthier offre en vente sa magnifique propriété située dans le plus bel endroit de la ville, comprenant sept arpents de terre, un beau verger, etc., etc. L'accès de la propriété est des plus charmants.  
PRIX : \$2,500. Conditions faciles.  
S'adresser à  
EMILE J. GAUTHIER,  
SAINT-JEROME.

**SIROP D'ANIS GAUVIN**—Guérit les bêtes de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout, 25c. la bouteille.

**Hotel Deschambault**  
LS. DESCHAMBAULT, Prop.  
ST-JEROME, P. Q.

Cet hôtel récemment construit, situé sur la rue Labelle, en face du pont Brière, se recommande au public voyageur et aux touristes par son site magnifique, ses chambres spacieuses et bien aérées, son service parfait.  
La cuisine est de première classe, et la buvette contient les plus fines liqueurs et les cigares des meilleures marques.  
Cet hôtel possède toutes les dernières améliorations modernes : téléphone, installation électrique, etc.  
L'omnibus de l'hôtel transporte gratuitement les voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les convois du C.P.R. et du Grand Nord.

**Prix Modérés. 6-6-03**

La **PANACEE VEGETALE** DU DR. PENDLETON.

**Remède Interne et Externe.**  
**En Usage depuis Cinquante Ans.**

Il y a d'autres Panacées, mais nulle ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton.

**Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités.**

**Achetez une bouteille aujourd'**

**vente chez marchand.**  
Prix, 25c.

MODE D'EMPLOI — Contre la Diphthérie, les Maux de Gorge, en faire usage fréquemment à l'intérieur et à goutte dans un verre d'eau en gargasmes. Pour les palpitations du cœur, les Crampes, Spasmes, Choléra, Dysenterie et les Coliques, prenez à 30 gouttes tous les quarts d'heure dans un verre à vin d'eau chaude et de lait, ou de l'eau chaude sucrée, et augmentez la dose si nécessaire. Dans les crampes de Choléra et des Crampes, appliquez la PANACEE sur l'estomac. Eloigné de la dose pour enfants. Elle est inoffensive pour les plus jeunes enfants.

Contre les maux de tête, faire des compresses et appliquer sur la tête et sur le cou.

Contre les maux de dents appliquer sur les gencives et sur les joues.

Pour Coupures et Blessures, appliquez sur de la toile jusqu'à cessation des douleurs.

La Panacée ne cause pas d'Empoison.

PRIX 25c.  
Fabriqué par la  
GIE-PANACEE-PENDLETON,  
ST. JOHN, N.B.

"mai" fut placé dans la chapelle de la Vierge.

En 1499, on ajouta au "mai" une œuvre d'architecture, et forme de tabernacle, avec des sonnets, rondeaux et autres pièces de poésie, en l'honneur de la Vierge.

En 1533, le tabernacle fut orné de petits tableaux. En 1608, la corporation ajouta au tabernacle trois œuvres de peinture que l'on désigna sous le nom de "tableaux de mai". Ce "mai" d'un nouveau genre, dont le sujet était tiré des Actes des Apôtres, était suspendu à la porte de l'église durant les premiers jours; on le plaçait ensuite dans la chapelle de la Vierge pendant le reste du mois.

Voilà, ce nous semble, une preuve de l'ancienneté de la dévotion au Mois de Marie.

Dans un grand nombre de contrées du beau pays de France, le mois de mai est le mois de la jeune fille.

A Nîmes, les enfants promènent une jeune fille qu'ils appellent la "Reine Mai". On la place dans un endroit populaire, au fond d'une niche ornée de fleurs, et ses compagnons demandent aux passants de quoi lui composer une dot.

L'usage d'élire une reine de Mai est très ancien. On en retrouve les traces dans la règle du réfectoire de l'abbaye de Saint Claude.

Dans le Jura, on choisissait la plus jolie fille, on la parait des plus beaux atours, on la couronnait de fleurs, et les jeunes gens la portaient en triomphe sur leurs bras de maison en maison. Les bergers lui faisaient cortège en jouant d'une espèce de flûte faite de l'écorce d'un saule en sève. Même usage à Château-Chalon.

Dans la Bresse, la "reine" ou la "mariée" toute couverte de bouquets, de rubans, de bijoux, conduite par un jeune homme, ouvre la marche d'une espèce de procession, pendant que devant elle un Dendrophore qui porte un mai fleuri, chante un ballade.

Aux environs de Grenoble, on retrouve encore la fête de mai et de son épouse. Le roi et la reine sont parés et élevés sur un trône exposé aux regards des passants.

### Une grosse charge

Il y a quelque temps Mr A. A. Lamothe de St-Ours de Richelieu P. Q. a fait ériger un monument de famille dans le cimetière de sa paroisse. La lourde pierre fut livrée au quai de St-Ours par le bateau de la Cie de Nav. Rich. et Ont. billée a (15000 lbs.) quinze mille livres. Il s'est agi ensuite de transporter cette pierre au cimetière. Les charretiers locaux en avaient peur et comme dernière ressource Mr Lamothe pensa à essayer un wagon bain No. 4 qui lui avait été envoyé par La Cie Massez-Harris Ltée de Montréal, mais ce wagon était garanti pour une charge de (3500lbs.) trois mille cinq cents livres seulement. Cependant ne pouvant pas se procurer d'autre moyen de transport il décida de risquer le wagon bain No. 4. Le monument en pierre fut transporté au cimetière sur ce petit Wagon et en autant qu'il fut possible de constater, le wagon ne souffrit le moindre dommage et il fait encore un excellent service.

**PERE KOENIG'S**  
**GRATIS** Un litre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande aux pauvres surtout. **KOENIG MED. CO., 100 rue Lake, Chicago.** En vente chez les pharmaciens. \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.  
 20-3-1

**LE BAUME RHUMAL.**  
 La guérison du rhume le plus opiniâtre suit l'emploi judicieux du BAUME RHUMAL.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

## Fete de la Reine

### Prix Réduits

QUEBEC, SHERBROOKE,  
 OTTAWA, TORONTO,  
 HAMILTON, LONDON.

et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

### Billet simple De Première Classe

Jours de départ : 21, 22, 23, 24 Mai.  
 Retour : 25 Mai 1904.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chers-dortoirs adressez-vous à  
**J. M. DORION, Agent G. T. R.,**  
 Lachute ou St-Philippe,  
**Dr R. N. FOURNIER**  
 Saint-Jérôme.

### LE PETIT LIVRE D'OR DU CULTIVATEUR ET DU COLON

Traitant les maladies du CHEVAL, de la VACHE, du MOUTON, du PORC, des VOLAILLES et du CHIEN.  
 Prix, 50 cts. Nous n'acceptons pas d'estampilles.  
 S'adresser à

**LA PHARMACIE VETERINAIRE DU Dr GRIGNON**  
 STE-ADÈLE, Co. TERREBONNE.

TÉLÉPHONE No. 55  
 BOITE DE POSTE 152

**J. E. PARENT**  
 Notaire, Commissaire, Etc.,  
 ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.  
 LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

**La Librairie St-Jérôme**  
 EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ  
 ST-JÉROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50. Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Mirrors à prix réduits.  
 Bel assortiment de Montres, Chaines et Jones de Mariage et autres Bijoux de valeur.  
 8-7-01—1a.

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire-éditeur, et est imprimée par R. Aimé Tison, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.

### Societe des Frais Funeraires de Saint-Jerome



\$1.50 par année pour votre famille  
 S'adresser à  
**J. TRUDEL**  
 Entrepreneur de Pompes Funebres  
 J. TRUDEL,  
 Directeur.  
 Encadrement d'images. 8-11-2

### Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE BLOC RICHARD  
 ORANGES de 10 à 50 cts, la douz.  
 Pour les FÊTES, LÉGUMES et FRUITS de la saison.  
 SUCRERIES achetées dans les meilleures maisons de Montréal et Toronto.  
 JOURNÉES de toutes sortes.  
 HUILES en familles, requies, toutes les sortes, ainsi qu'autres fraiches au gallon.  
 Une visite est sollicitée.  
 16-8-2

## S. G. LAVIOLETTE

### Marchand de

Glacières, Pooles de Cuisine et autres, Courroies pour Moulins, Scies Rondes, Dynamite, Etc., Etc.  
 Moulin à Coudre de \$25.00 et \$30.00.  
 Lampes Électriques de qualité supérieure pour 25 cts.  
 BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faulx, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

**S. G. LAVIOLETTE,**  
 COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, ST-JEROME  
 18-7-01—1a.

## MONETTE & VEZINA

### Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

**ST-JEROME, P. Q.**  
**CLOS DE BOIS GENERAL**

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, coin des rues St-Georges et Ste-Julie, dans le bloc Vauier, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.  
 Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.  
 MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.  
 18-7-01—1a.

**J. V. LEONARD**  
 AVOCAT  
 ST-JEROME, Co. TERREBONNE

**Louis Labelle**  
 —HUISSIER, COLLECTEUR, ETC.—  
 ST-JEROME

## NANTEL & ROCHON

### Avocats

ST-JEROME, Co. TERREBONNE

TÉL. : MAIN 3051.  
**J. A. Beaulieu**  
 AVOCAT  
 Du bureau "Archambeault & Cholette"  
 1586 1/2 rue Notre-Dame, Montréal.

Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

## La CAISSE d'ECONOMIE des CANTONS du NORD

### St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toute les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

**R. DESCHAMBAULT,**  
 GÉRANT  
 18-7-01—1a.

**M. JOS. CORBEIL**  
 AGENT D'ASSURANCE  
 ST-JEROME P. Q.  
 Coin des rues Labelle et Mc-Mario

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.  
 18-7-01—1a.

**Etoffes à Robes  
de Priestley.**



Quelques  
Spécialités :

Voiles  
Crêpe de Chine  
Grenadines  
Soleils  
Siciliens  
Crispine  
Royalette  
Couverts.

Vous ne pouvez porter une meilleure robe  
que celle faite avec les "Etoffes de Priestley,"  
dont l'effet est riche et durable.

**Grand Debit, Petit Profit**

**J.D. GUAY**

Marchand en Gros et Détail et  
Importateur de

**Marchandises Sèches  
de Gout et d'Etape**

**Etoffes à Robes  
de Priestley.**

Parfaites comme tissage et couleurs

Quelques Spécia-  
lités de  
**PRIESTLEY :**

Voiles  
Crêpe de Chine  
Grenadine  
Soleils  
Siciliens  
Crispine  
Royalette  
Couverts.



La marque de commerce de Priestley (la  
planchette vernie) est une garantie de qualité.

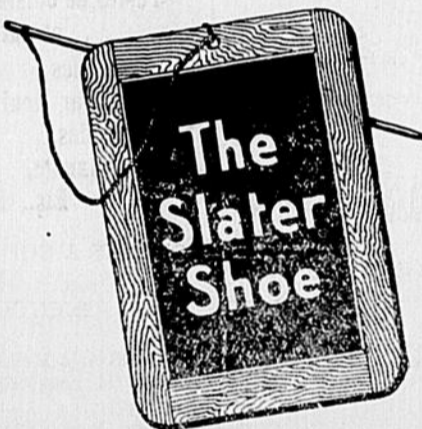
Le magasin à départements le mieux assorti de St-Jérôme.

**PRIX POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

**Seul Agent**

à

**Saint-Jérôme**



**Seul Agent**

à

**Saint-Jérôme**

Une modiste de grande renommée est en charge du département  
des modes.

Importation directe de chapeaux garnis et articles de modes.

**LE DEPARTEMENT DE MERCERIES EST AU COMPLET.**

**L'Homme** admire  
la Femme

**Bien Habillée !**

Toutes les femmes  
bien habillées portent

**Les Etoffes à Robes**

de

**Priestley**

Le nom est estampé toutes  
les 5 verges

**Pas d'autre véritable.**

Tweeds à Habillements et Har-  
des Faites dans les derniers goûts et  
aux plus bas prix.

Chapeaux et Chaussures de tou-  
tes sortes.

Nos. 193, 197, 199 et 201, RUE LABELLE,

En face de la rue Ste-Julie.

**ST-JEROME.**

**Votre Vieux  
Waterproof**

est Démodé !

Achetez un Manteau de Pluie

Fait en

**"Cravenette"**

de **Priestley**

—Élegant par—

le Soleil ou la Tempête.